



# Appel à candidatures Résidence artistique de territoire en milieu hospitalier en art visuel

# à destination des artistes résidant en Bretagne.

Fort d'un partenariat existant depuis 2016 *L'art dans les chapelles* et l'Association Hospitalière de Bretagne souhaite proposer un projet d'envergure sur plusieurs territoires d'intervention que sont Plouguernével, Pontivy et Loudéac au travers d'une résidence mobilisant plusieurs artistes en arts visuels sur une durée de 3 ans.

Chaque année, le projet, ayant pour thématique l'image et l'espace, s'articulera autour de rencontres avec les patients et les artistes, l'accueil d'artistes en résidence, des ateliers de pratique artistique ouverts à tous.

### Présentation des structures accueillantes :

*L'art dans les chapelles*, pôle de ressource art contemporain en Centre Bretagne, agit comme vecteur de développement du territoire où elle est implantée depuis 31 ans. Une manifestation estivale d'envergure est issue de la volonté collective de valoriser le patrimoine architectural breton en le faisant dialoguer avec le travail d'artistes contemporains.

Tout au long de l'année, L'art dans les chapelles mène un travail de sensibilisation au patrimoine et à l'art contemporain à travers des actions de médiation à destination du public scolaire, des individuels ou des entreprises, avec notamment des projets de résidences d'artistes en milieu scolaire et hospitalier sur le territoire.

L'association hospitalière de Bretagne (AHB) développe une offre de soins et d'accompagnement au service de la population depuis 1993, dans les domaines de la santé, de l'accompagnement social et médico-social.

Elle est engagée dans plusieurs domaines d'expertise : la santé mentale, l'addictologie, l'accompagnement des personnes âgées ou en perte d'autonomie, le handicap, la prévention et l'insertion sociale.

L'Association Hospitalière de Bretagne (AHB), avec 1 200 professionnels compétents déployés sur 25 sites, est un acteur investi de l'économie sociale et solidaire présent sur 3 départements bretons figurant parmi les premiers employeurs et acteurs économiques du Centre Bretagne.

# La résidence de territoire - Année 3 -

# La thématique de ce projet : Image et espace

Cette thématique, l'image et l'espace, est importante à définir afin de comprendre toute l'étendue des termes à aborder au travers de ce projet.

Il y eut un moment où l'humain se mit à voir, et même à représenter c'est à dire à se dé-tacher - se scinder - de la chose même.

Les hommes se sont donc mis à regarder le monde, à « ouvrir les yeux » c'est à dire à le comprendre.

Quant à l'image - elle sert évidemment à satisfaire ce désir.

Ainsi, le terme « image » peut être entendu comme une représentation mentale voire imaginaire et ressentie comme une vérité personnelle. A cela, il faut bien distinguer imagination (faculté de concevoir ou de percevoir des images), imaginaire (ce qui n'est pas réel mais de l'ordre de la fiction ou l'ensemble du monde fictif où l'on habite mentalement) et imagerie (l'ensemble des images d'une même inspiration ou d'une même origine).

Quant au terme « espace », il peut se définir comme une étendue ne faisant pas obstacle au mouvement.

Un milieu idéal dans lequel sont localisées les perceptions (L'espace visuel, tactile, sensibilité, catégorie de connaissance).

Un milieu géographique où vit l'espèce humaine (espace vert, espace vital, espace nécessaire au bien-être d'un individu) ou une distance qui sépare deux points, deux lignes, deux objets.

Chaque année, ce projet invitera un artiste ou un collectif d'artistes à aborder une ou plusieurs définitions de ces deux termes au travers de son travail et des ateliers de pratique artistique qu'il.elle.s animera.ont auprès des participants.

Ils pourront ainsi mêler la réalité à l'imaginaire, la fiction au fantasme, différentes dimensions spatiales et temporelles.

# Le territoire géographique : Plouguernével – Rostrenen et Pontivy – Loudéac

Chaque année, un nouveau territoire géographique, en corrélation avec l'implantation des différents services de l'Association Hospitalière de Bretagne, sera expérimenté. Ainsi, *L'art dans les chapelles* travaillera en concertation avec **l'AHB** pour tisser les liens avec ses différentes structures et sensibiliser les usagers à ce projet pluriannuel et transversal. Également, seront développé des partenariats avec différentes structures (établissements scolaires, médiathèques, centres sociaux, commerçants, etc.) et associations socio-culturelles et artistiques afin de mobiliser, de sensibiliser et d'inviter le plus grand nombre d'habitants à participer à ce projet.

# Descriptif

Ce projet, s'inscrit pleinement dans la démarche « Culture et Santé » souhaitée par l'appel à projets, puisqu'il contribuera à favoriser la réinsertion sociale, participera à la dé-stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques et ouvrir l'établissement sur des activités sociales et culturelles dans la cité.

Ce projet s'articule autour de trois résidences d'artistes, à raison d'une par an, co-construites entre les deux associations, des artistes et différentes structures associatives socio-culturelles, culturelles ou artistiques invité.e.s à devenir partenaires de ce projet en fonction des territoires.

Dans le meilleur du possible, la restitution aura lieu hors-les-murs de l'hôpital de Plouguernével, chez un partenaire qui sera identifié en fonction du territoire.

# Objectifs et enjeux :

Ce projet pluriannuel, pluridisciplinaire et transversal, a pour ambition d'inviter tout à chacun, quelles que soient ses compétences, ses capacités et ses vulnérabilités, à réaliser un projet commun où l'individu n'est plus identifié par son statut ou par une catégorie définie mais en tant que personne et en tant que citoyen.

Les objectifs sont de :

- renforcer le lien et l'inclusion sociale ;
- favoriser des interactions entre différentes communautés, le vivre-ensemble et
   l'insertion sociale;
- contribuer à la dé-stigmatisation et au décloisonnement des personnes souffrant de troubles psychiques;
- sensibiliser les participants à la création contemporaine ;
- envisager la création plastique comme un moment de partage ;
- rencontrer des artistes et suivre leur processus de création ;
- découvrir et expérimenter plusieurs pratiques artistiques ;
- aiguiser le regard sur son lieu de vie et son environnement ;
- encourager la créativité et la valorisation de soi ;
- restaurer la confiance en soi ;
- construire un projet artistique à la fois personnel et collectif;
- s'ouvrir à l'autre et au monde ;
- tisser des liens avec l'extérieur et entre le centre hospitalier et les autres établissements de l'Association Hospitalière de Bretagne;
- participer au rayonnement de l'Association Hospitalière de Bretagne et de L'art dans les chapelles et à leurs ancrages sur le territoire breton.

### Modalités de la résidence :

Dates: la résidence aura lieu de novembre 2024 à mars 2025 sur les différents territoires

En amont des grandes étapes qui composent cette résidence, le ou les artistes, viendront découvrir et explorer les territoires afin de prendre connaissance de la richesse des sites, des possibilités d'actions et de déterminer une vingtaine d'ateliers pour les participants

### **Conditions financières:**

rémunération des ateliers : 20 jours (6h/jour - 50€/h) soit 120 heures : 6000 euros

15h de préparation (50 €/h) : 750 euros

Honoraires: 2500 € euros

Frais de production : 2500€

**Hébergement / transport et frais de repas** : Hébergement pris en charge par L'art dans les chapelles et L'AHB, remboursement des frais de transport et per diem pour les repas.

Le ou les artistes retenu.es doivent être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.

Attention, ces chiffres sont à titre indicatifs et pourraient être revus suite aux notifications des différentes subventions.

### Cadre juridique:

Un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs des structures culturelles et de ou des artistes accueilli-s sera signé avant le début de la résidence.

### Sélection

Le ou les candidats seront sélectionnés selon les critères suivants:

- Être résident sur le territoire Breton
- Qualités artistiques du projet inscrit dans des problématiques contemporaines.
- Pertinence du projet pédagogique proposé dans le contexte spécifique de la résidence en milieu hospitalier.
- Singularité de la recherche considérant les aspects multiples du territoire.
- Être déclaré en tant qu'artiste et être en capacité de facturer.

Ces critères de sélection donnent lieu à une grille d'évaluation permettant la sélection de l'artiste par le comité de sélection.

Le comité de sélection sera composé des représentants de l'AHB (direction, ergothérapeutes) de L'art dans les chapelles ainsi que les artistes sélectionné.e.s pour la phase 2 de la résidence.

## **Comment candidater?**

Le dossier de candidature doit être présenté sous la forme d'un document unique, au format pdf et contenir:

- Un Curriculum Vitae,
- Une présentation de la démarche artistique (maximum 2500 signes) et une sélection des travaux précédents,
- Une note d'intention sur le projet de création (maximum 3000 signes),
- Une note d'intention sur le projet pédagogique réalisé avec les patients, les structures partenaires et les habitants des territoires (maximum 3000 signes),
- Les coordonnées administratives et financières.

Date limite de dépôt des projets: 28 février 2024

Date de réponse: 1ème semaine d'avril 2024

Merci d'envoyer votre dossier de candidature par mail uniquement à l'adresse suivante:

mediation@artchapelles.com

### Informations:

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail à mediation@artchapelles.com par téléphone au 02 97 27 97 31.

Contact: Madalen Peres – chargée des publics de L'art dans les chapelles